



Papillons de Nuit

R.O.C. en Baie

A Monsieur Marc LEFEVRE,
Président du Conseil départemental de la Manche
50050 SAINT-LÔ cedex

Saint-Pois, le 6 mars 2018

Monsieur le Président,

J'ai reçu votre courrier du 26 février, nous annonçant votre désengagement de l'édition 2018 du Festival Papillons de Nuit. Je prends acte de cette décision, qui vient à l'encontre des discussions que nous avons eues avec vos services dès la première édition du festival et ces dernières semaines en préparation de l'édition 2018. Je déplore un choix fort regrettable et réducteur, lorsque l'on considère nos efforts conjoints pour l'essor culturel du département ces dix-huit dernières années.

Regrettable car pour un concert sur trente-huit, vous sanctionnez l'association et tous ses bénévoles, alors même que vous reconnaissez que nous donnons « la priorité à l'actualité artistique » et que nous sommes dans notre rôle. Comment pouvez-vous reconnaître notre liberté artistique et dans le même temps la sanctionner par votre désengagement ?

Réductrice car Papillons de Nuit n'est pas seulement une succession de concerts pendant 3 jours, mais toute une dynamique culturelle en faveur de notre territoire commun. En effet, je vous rappelle que le festival nous donne l'opportunité de mettre en place les actions suivantes :

- l'accompagnement et la mise en valeur de onze artistes régionaux, dont une scène gratuite et dédiée aux artistes émergents ;
- des partenariats avec les 4 SMAC de la région et les festivals du département ;
- la création en 2018 d'un spectacle avec l'école primaire de Coulouvray-Boisbenâtre, en partenariat avec Jazz Sous Les Pommiers et la Sacem ;
- l'engagement social de plus de 1 400 bénévoles et la vitalité de notre territoire rural ;
- la création en 2018 d'un espace familles où l'enfant sera au centre d'animations destinées à la sensibilisation artistique et à l'information aux risques auditifs de ce public spécifique ;
- la prévention des conduites à risque auprès de nos festivalier-e-s, en collaboration avec vos services et le CeGIDD.

Le projet-même à l'origine de l'association R.O.C. en Baie, le fil directeur qui commande toutes nos décisions, est la volonté de faire vivre notre territoire et de faciliter l'accès à la Culture de ses habitants. Quand on sait que participer à Papillons de Nuit est pour un tiers du public son seul accès à des concerts dans l'année, est-ce sensé de nous retirer votre soutien institutionnel ?

Permettez-moi également de vous rappeler le poids économique de notre événement :

- 4 emplois équivalents temps plein et 120 emplois ponctuels d'intermittents du spectacle ;

- plus de 3 000 000 € de budget ;
- 5 000 000 € de retombées directes pour le territoire, essentiellement nos fournisseurs ;
- un Village Partenaires très apprécié par ses 280 entreprises, dont vos services ces dernières années, devenu le deuxième rassemblement normand d'acteurs économiques.

Vous justifiez votre décision par votre engagement pour l'égalité femmes-hommes et nous soutenons cet engagement, qui n'est absolument pas contradictoire avec le festival. Programmer Bertrand Cantat n'est pas faire l'apologie des violences contre les femmes.

L'Observatoire de la Liberté de Création, de la Ligue des Droits de l'Homme, s'est exprimé sur l'annulation de Bertrand Cantat au festival des Escales à Saint-Nazaire en ces termes : "Aucun crime —et nous sommes bien d'accord sur la gravité exceptionnelle de celui pour lequel Bertrand Cantat a été condamné —ne justifie ce qui s'apparente à une condamnation à la mort civile sans terme ni rémission." Nous souscrivons à cette position, et l'Observatoire nous a également fait part de son soutien à Papillons de Nuit.

A travers Papillons de Nuit, c'est tout un milieu rural fort et dynamique auquel vous retirez votre soutien. Encore une fois, sur la simple base d'un choix artistique de l'association qui respecte toutes les valeurs de notre démocratie.

Dans ces conditions, vous comprendrez aisément que nous ne pouvons plus associer le Conseil départemental et ses représentants à nos événements institutionnels ni au rayonnement de notre image. Ainsi, il ne nous sera plus possible de participer à l'agence Latitude Manche, où nous siégeons à votre invitation, et vous présentons donc notre démission de son conseil d'administration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Patrice HAMELIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrice Hamelin', written over a horizontal line.